



Rapport d'activités

20 25

WWW.SDEEG33.FR

05 56 16 10 70

CONTACT@SDEEG33.FR

12 RUE DU CARDINAL RICHAUD

SOMMAIRE

ÉDITO XAVIER PINTAT	3
PRÉSENTATION DU SDEEG	4
LES FINANCES	7
LES RESSOURCES HUMAINES	12
LES ÉLUS	14
LA COMMUNICATION	16
L'ÉLECTRICITÉ	18
LE GAZ	20
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	21
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	26
LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE	29
L'URBANISME	30
LE JURIDIQUE ET FONCIER	33



En parcourant le rapport d'activité 2025, vous constaterez que le SDEEG poursuit un objectif de transparence vis-à-vis des collectivités girondines, avec le souci de conforter le développement du service public de l'électricité et du gaz, notre cœur de métier, mais également les autres missions liées à l'énergie et à l'aménagement du territoire.



Conscient de l'enjeu que représente pour nos communes la qualité du réseau de distribution d'électricité, le SDEEG investit quotidiennement pour moderniser et fiabiliser le réseau électrique, vecteur de la transition énergétique. Toujours avec la même exigence, que ce soit pour l'électricité ou le gaz, le travail de contrôle de nos concessionnaires permet d'assurer l'amélioration de la qualité du service rendu.

En Eclairage Public, notre syndicat gère environ 130 000 points lumineux, pour le compte de 404 collectivités. Notre expertise, en matière de nouvelles technologies, fait aujourd'hui référence : "éclairer moins et mieux !". L'accompagnement technique, juridique et financier du SDEEG a permis d'engager plus de 14 millions d'euros de travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine éclairage public des communes.

S'agissant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, cette compétence exercée depuis 2018 suscite un véritable intérêt de la part des collectivités. Les maires ont ainsi pu s'appuyer sur les outils du SDEEG (contrôle, entretien, travaux, suivi du patrimoine) pour garantir leur responsabilité en la matière.

Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de développer nos missions et services dans le domaine de la transition écologique. Notre palette d'outils s'est récemment étoffée pour couvrir pleinement les domaines de l'efficacité énergétique, notamment au niveau des bâtiments scolaires. De plus, nous sommes résolument tournés vers la mobilité alternative en accentuant notre maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques, mais aussi en promouvant le BioGNV. Par ailleurs, grâce à une professionnalisation de ses techniques d'achat, le SDEEG a permis d'obtenir des prix de l'énergie compétitifs et stabilisés pour le compte des collectivités, dans un contexte énergétique particulièrement instable.

Enfin, comme nous pouvons le constater à la lecture des chiffres, le nombre de communes qui nous confient l'instruction du droit des sols tend toujours à augmenter. C'est une manifestation de la satisfaction des adhérents, compte tenu de l'expertise développée sur des sujets bien particuliers (loi littoral, REP, permis d'aménager...). De plus, notre service foncier et juridique rencontre un immense succès dans le cadre de la rédaction d'actes en la forme administrative, voire dans le domaine de la publicité.

Dans son fonctionnement interne, notre syndicat a évolué vers une dématérialisation aboutie de ses procédures pour rester une structure efficiente et administrée par des élus engagés. Je souhaiterais également remercier l'ensemble des collaborateurs SDEEG, pour leur mobilisation et leur implication quotidiennes au service des collectivités girondines.

Bonne lecture à chacune et chacun d'entre vous.

Xavier PINTAT
Président du SDEEG

LE SDEEG



Créé en 1937, le SDEEG est un syndicat mixte qui regroupe les communes et intercommunalités de Gironde. Au-delà de sa vocation initiale d'organiser le service public de la distribution électrique, le SDEEG exerce aujourd'hui d'autres compétences comme la distribution de gaz, l'éclairage public, la mobilité électrique ou la défense extérieure contre l'incendie. Par ailleurs, le SDEEG accompagne également juridiquement, techniquement et financièrement les communes de Gironde dans la transition énergétique ou l'achat d'énergies, l'instruction des autorisations d'urbanisme ou la gestion du foncier communal.

366

communes

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Le SDEEG, propriétaire du réseau public de distribution d'électricité basse et moyenne tension sur sa concession, veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de la distribution d'électricité. En tant qu'autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à Enedis pour la distribution.

182

communes

GAZ

À l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et RÉGAZ. Il peut participer financièrement pour garantir la rentabilité économique des extensions de réseaux dans les communes en concession.

403

collectivités

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEEG entretient et exploite le réseau d'éclairage public. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

296

collectivités

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et MOBILITÉ

Le SDEEG s'implique fortement auprès des collectivités pour réaliser des économies d'énergies et développer les énergies renouvelables. Il développe un réseau de mobilité électrique et mobilité au biogaz.

96

communes

URBANISME

Le SDEEG réalise l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (DP, CU, PC, PA...) et assure la conformité des travaux à la demande et ce, même pour les communes qui ne font pas instruire leur ADS par le SDEEG.

214

collectivités

JURIDIQUE ET FONCIER

Le SDEEG propose une assistance pour la rédaction des actes en la forme administrative et la rédaction des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde.

105

communes

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le SDEEG entretient et contrôle le réseau de défense incendie. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

LES CHIFFRES DE 2025

* Dans ce rapport, les **données** sont comparées par rapport aux chiffres de 2024.

468

communes
adhérentes

13

intercommunalités
adhérentes

539

délégués

81

agents administratifs
et techniques



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

19 459 km de réseaux électriques **+ 136 km**

277 opérations de travaux réalisées par le SDEEG

79 opérations de raccordement au réseau électrique



GAZ

3 232 km de réseaux de gaz naturel



LES CHIFFRES DE 2025



Éclairage Public

127 000

+2000

points lumineux

403

+2

collectivités en transfert
de compétence

9 580

armoires de commande

14 621 731

€ de travaux neufs



Transition énergétique et Mobilité alternative

2 884

membres du groupement
d'achat énergies

5

CDC accompagnées
pour leur PCAET

8

projets photovoltaïques en
construction

+2,7%

350 050

€ HT travaux bornes de recharge
IRVE

1 376 621

€ de CEE
valorisés

+12%

3 320

abonnés Mobive
Nouvelle-Aquitaine

405

points de
recharge

+17



Urbanisme

4 724

autorisations
du droit des sols

+265



Juridique et foncier

142

dossiers confiés par les collectivités

+17

172

actes signés pour le compte du SDEEG

+58



Défense Extérieure Contre l'Incendie

105

communes

+3

3040

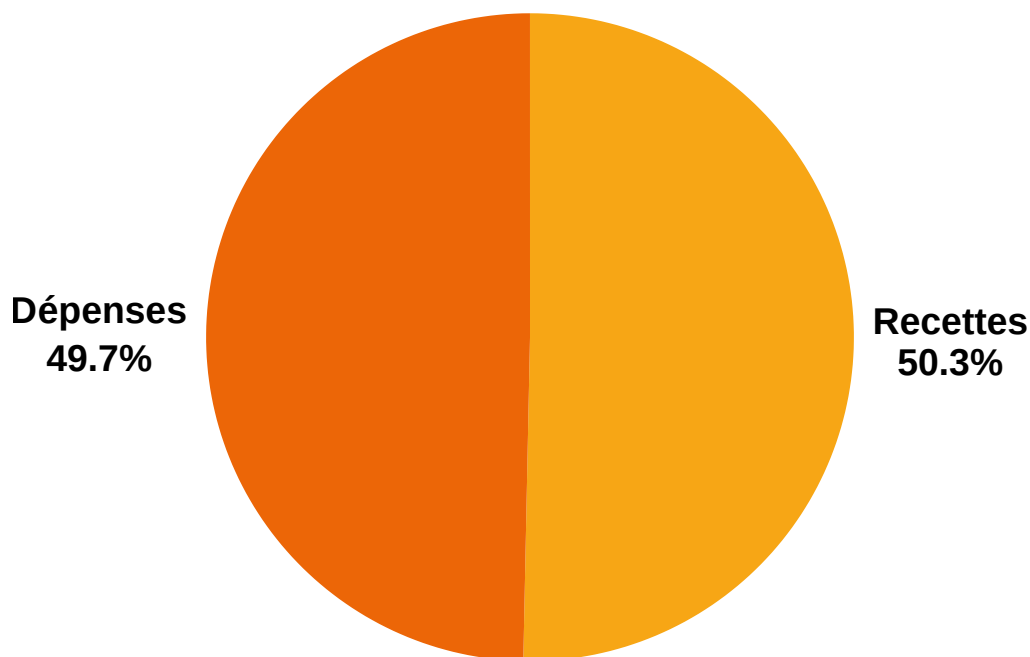
points eau incendie
en gestion

+80

242 725

€ TTC de travaux réalisés

LES FINANCES



Fonctionnement

Dépenses

18,7 millions d'€

Recettes

20,1 millions d'€

Investissement

Dépenses

41,5 millions d'€

Recettes

40,6 millions d'€

Activité comptable

6 635

mandats émis

+3%

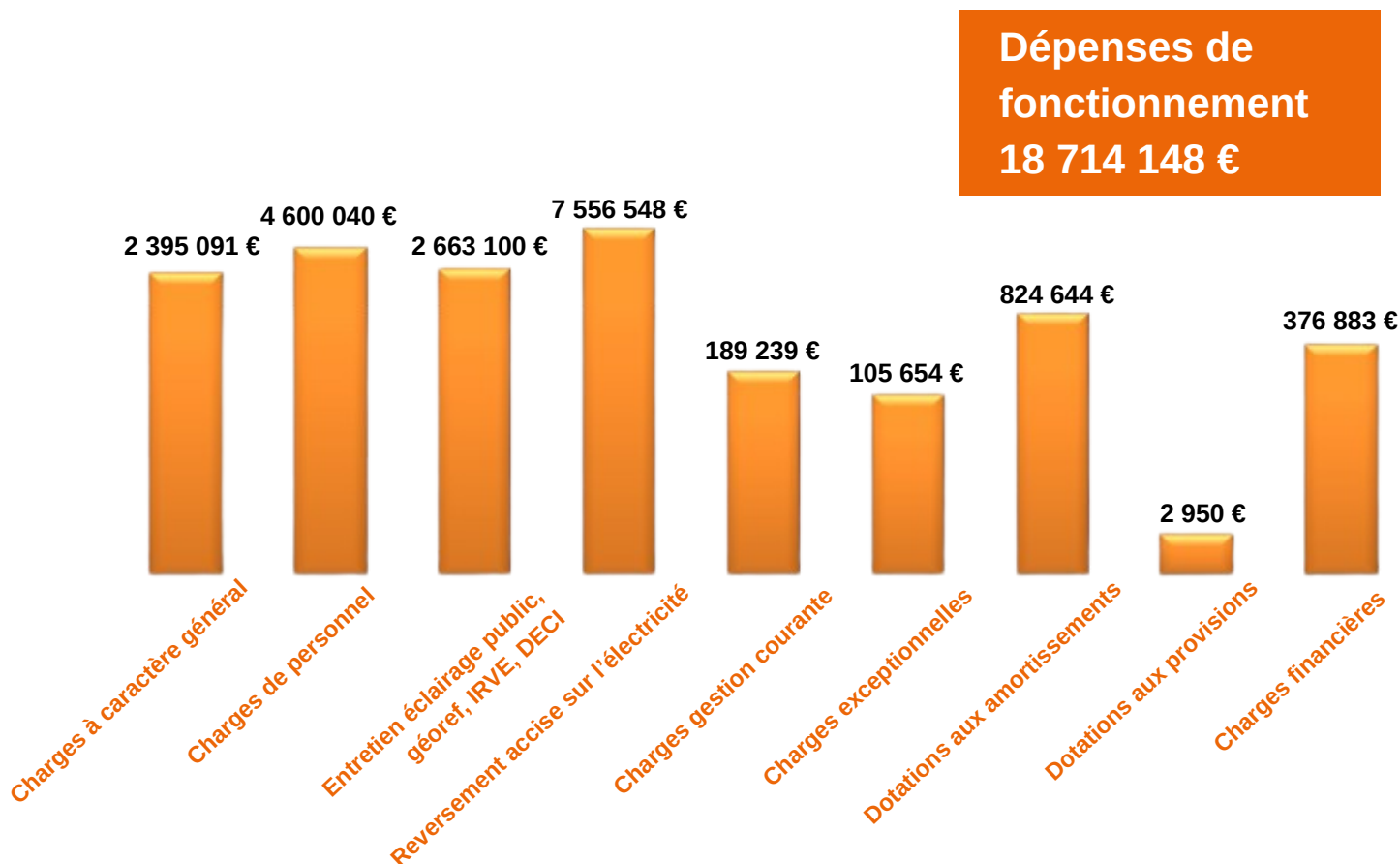
4 029

titres émis

LES FINANCES

Dépenses de Fonctionnement

Avec le souci permanent de maîtriser les dépenses, le SDEEG, comme toute collectivité, doit faire face à certaines charges incompressibles pour lui permettre de remplir sa mission de service public.

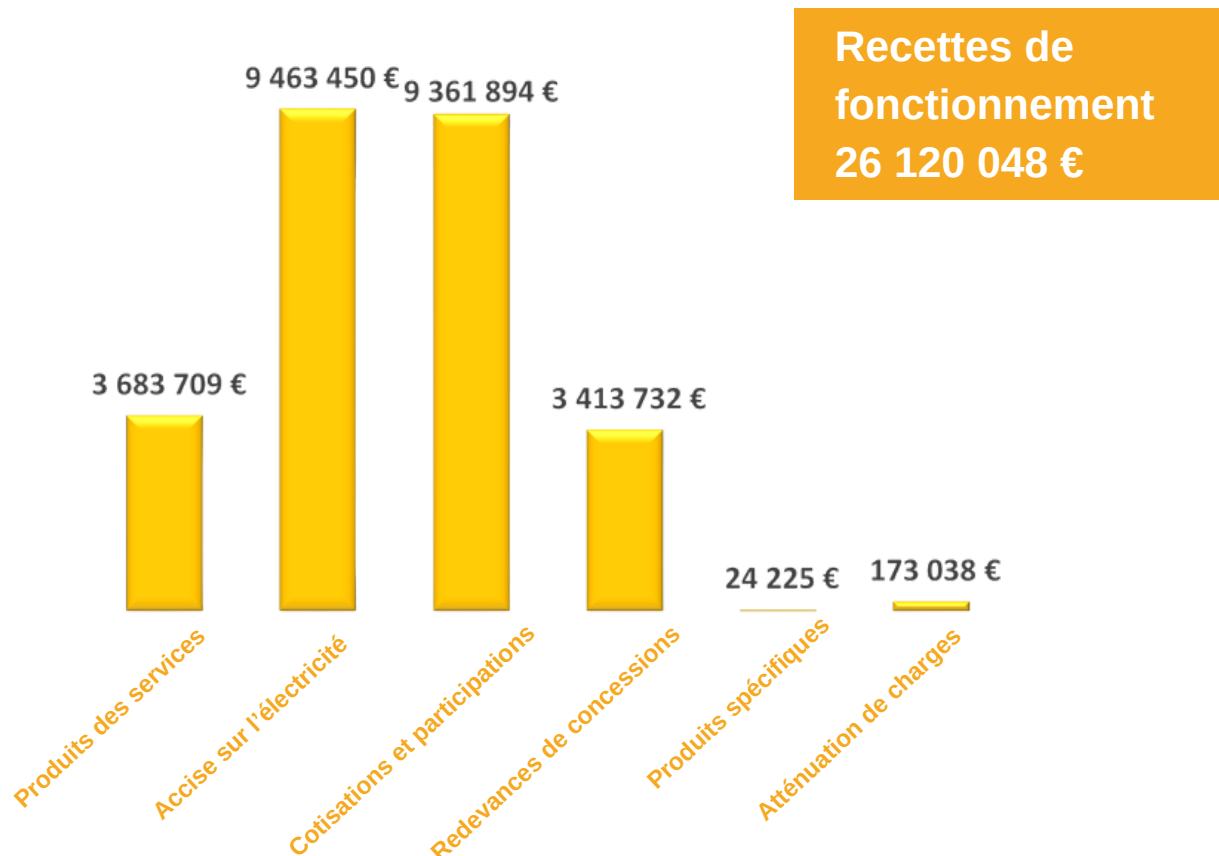


Les dépenses de fonctionnement ont modérément augmenté par rapport à 2024 (+ 1 348 865 €).

- Le 1er poste de dépenses est le reversement d'une partie du produit de l'accise sur l'électricité aux communes et syndicats primaires pour un montant de 7,6 millions d'€, soit 40%. Cette dépense augmente de 5,83% par rapport à 2024.
- Les charges de personnel représentent 25% des dépenses pour un montant de 4,6 millions d'€. Cependant, le ratio dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement des collectivités s'élève traditionnellement à un niveau supérieur (35%).
- Les dépenses d'entretien du patrimoine dont le syndicat a la gestion (éclairage public et défense incendie) représentent un montant de 2,7 millions d'€.
- Les charges à caractère général s'établissent à 2,4 million d'€ et sont en baisse de 8,2%.

LES FINANCES

Recettes de Fonctionnement

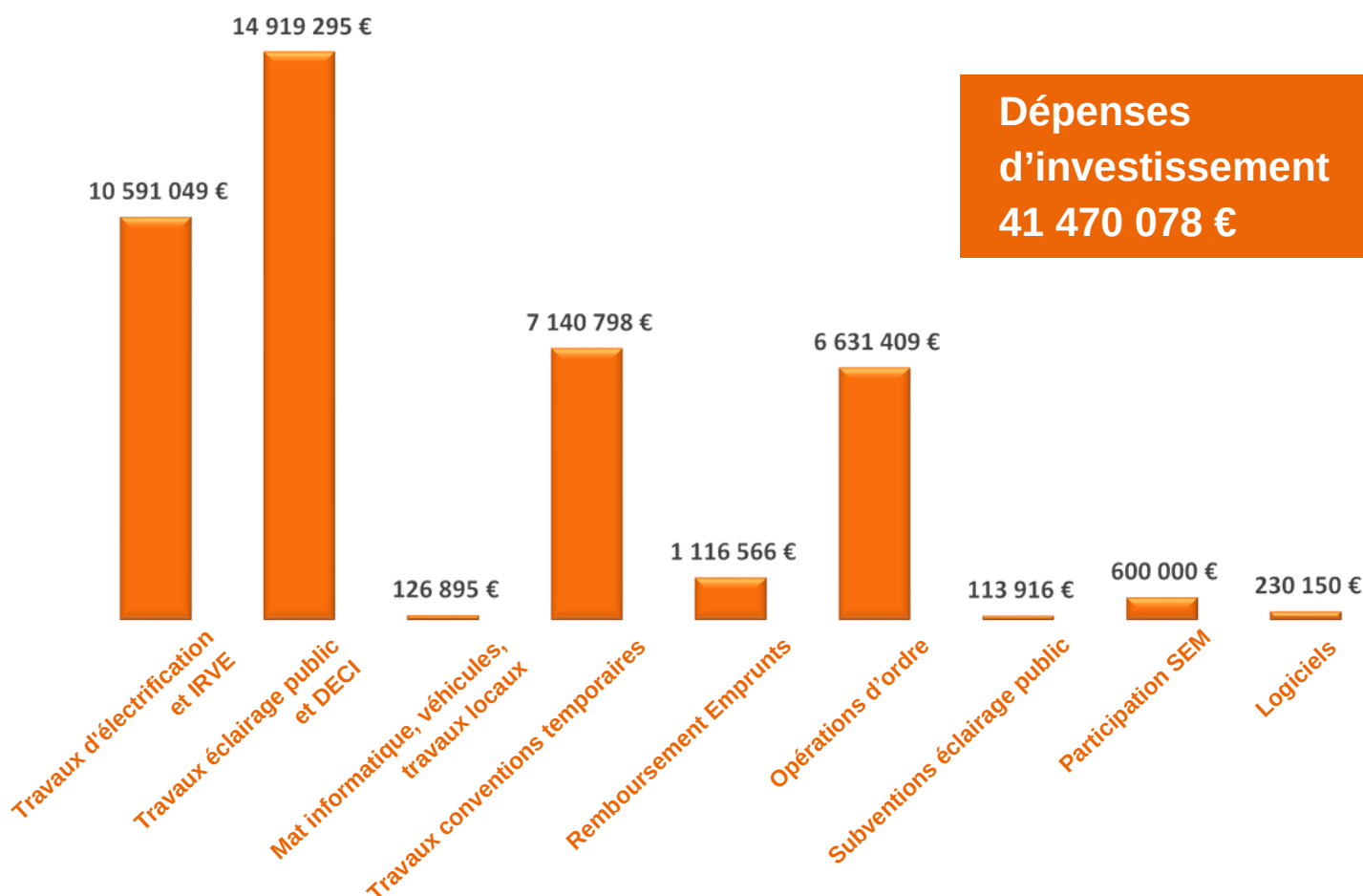


Les recettes de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à 2024 (+ 1 365 885 €).

- L'accise sur l'électricité représente 36% des recettes de fonctionnement du SDEEG pour un montant de 9,5 millions d'€ versés par EDF et/ou les fournisseurs alternatifs. Cette taxe est basée sur la quantité d'électricité consommée, en vertu de l'article 23 de la loi NOME du 7 décembre 2010.
- Les produits des services s'établissent à 3,7 millions d'€. Ces recettes évoluent très nettement à la baisse de 45%. Il s'agit des contributions des collectivités liées aux compétences transférées et/ou des services rendus : redevances, prestations, frais de gestion ... Ce poste comprend également les participations des particuliers pour les raccordements.
- Les redevances de concession (3,4 millions €) versées par les concessionnaires sont en légère augmentation de 12%.
- Enfin, le montant des cotisations des adhérents et des participations des communes pour l'efficacité énergétique s'élève à 9,4 millions d'€ (+ 98%).

LES FINANCES

Dépenses d'investissement



Répartition des travaux

Les dépenses d'investissement ont substantiellement baissé par rapport à 2024 (- 7 536 056 €).

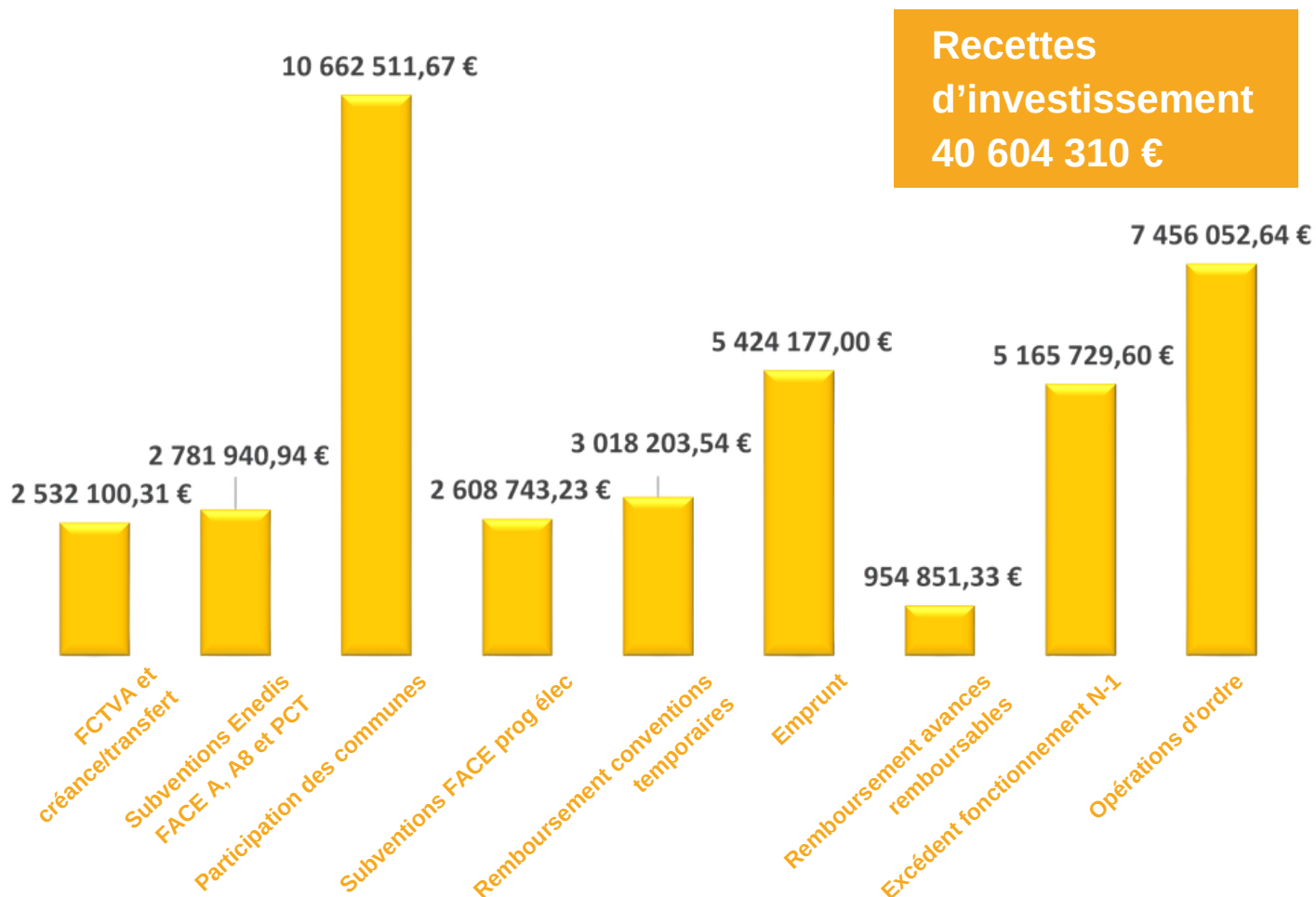
- 25% des dépenses ont été consacrées au réseau d'électricité et à l'implantation d'IRVE (10,6 millions d'€).
- Les dépenses liées aux travaux d'éclairage public et de défense extérieure contre l'incendie représentent 14,9 millions d'€ et représentent 36% des dépenses d'investissement. Sur les travaux d'éclairage public, le SDEEG a versé 113 916 € de subventions. Dans le cadre du transfert de compétence, le SDEEG prend en charge une partie des investissements selon un Règlement des Interventions Financières. Dans le cadre du transfert de compétence, la commune n'effectue pas l'avance de TVA puisqu'elle ne participe que sur le montant Hors Taxe des travaux. Cette avance de TVA est réalisée par le SDEEG. La commune paiera donc les travaux auprès du SDEEG sur le seul montant HT.

Pour tous renseignements, contactez le service Eclairage Public.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications s'établissent à 2 millions d'€.

LES FINANCES

Recettes d'investissement



Les recettes d'investissement ont abondamment diminué par rapport à 2024 (- 14 151 777 €).

- Les subventions du FACÉ (Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale), la subvention d'Enedis pour les enfouissements (article 8) et la Part Couverte par le Tarif représentent 2,6 millions d'euros, soit 6,4% des recettes d'investissement.
- La participation des communes, dans le cadre des enfouissements en zone urbaine et dans le cadre des travaux d'éclairage public, représente 10,7 millions d'€, soit 26%.
- Les dotations prennent en compte le FCTVA et les droits à déduction de TVA représentent un montant de 2,5 millions d'euros, soit 6,2%.
- Le remboursement de l'avance remboursable en éclairage public représente 954 851,33 €. En effet, le SDEEG offre à toutes les communes de la Gironde la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement en matière d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un remboursement du capital investi sur 10 ans, à raison de 1/10ème par an.
- En 2025, le SDEEG a, outre la possibilité de moderniser l'éclairage public, ajouté une possibilité pour les communes de financer la rénovation énergétique des écoles avec une enveloppe "intracting" de 5,4 millions d'€ souscrite auprès de la Banque des Territoires et d'autres organismes bancaires.

LES RESSOURCES HUMAINES

80 agents

43 femmes 37 hommes

Tableau des effectifs

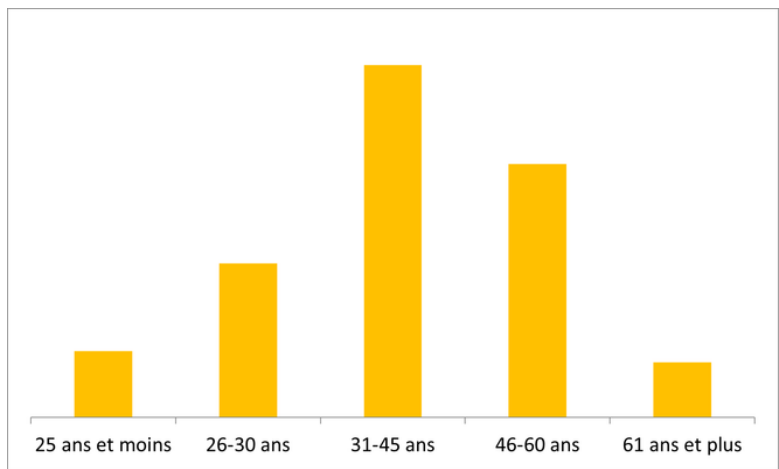
			Catégories		
	Administratifs	Techniques	A	B	C
Titulaires	26	20	23	3	20
Stagiaires	3	0	1	0	2
Contractuels	11	20	15	11	5
Total	40	40	39	14	27

80

17 arrivées

16 départs

Répartition par tranche d'âge



La moyenne d'âge est de 42 ans

Tickets restaurants : la quasi totalité du personnel bénéficie des titres de restauration pour un montant total de **70 078,50 €** en 2025.

Action sociale

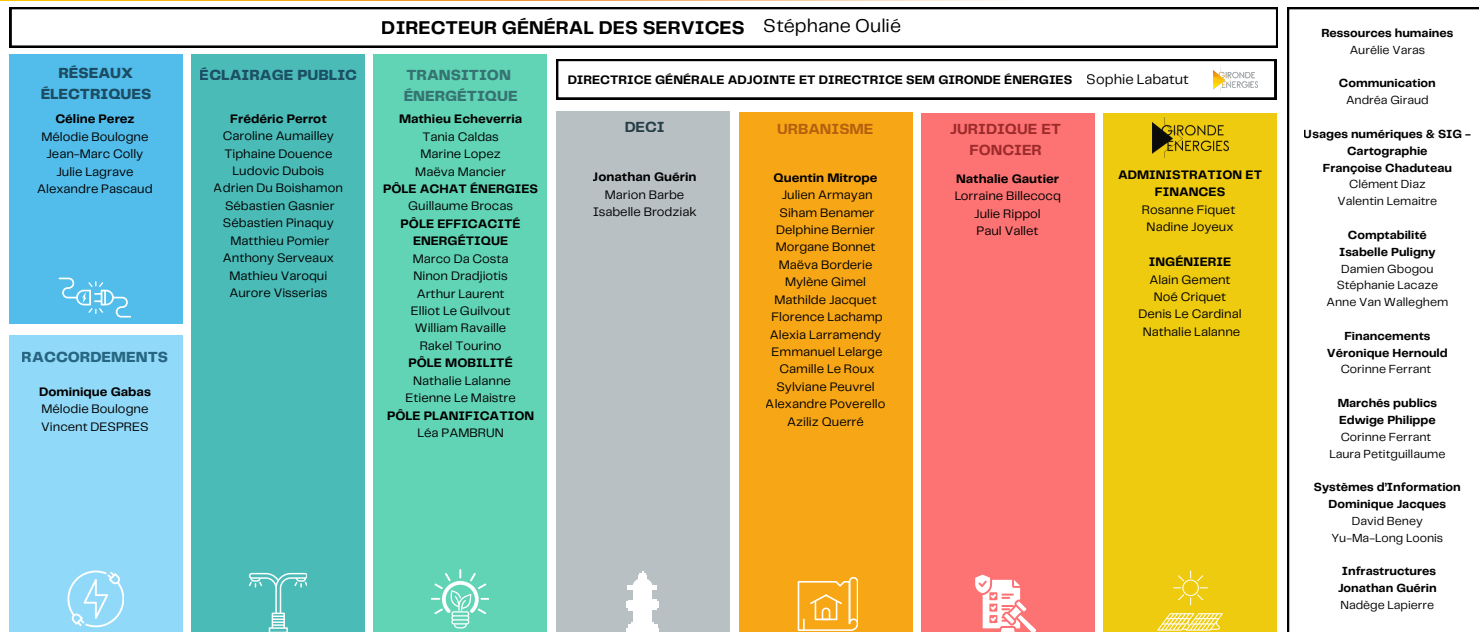
Bénéficiaires du CNAS

Nombre d'adhérents	92
Nombre d'utilisateurs ayant demandé une prestation	72
Nombre de prestations	465
Montant versé des prestations (en €)	22 368,76 €
Montant des avantages (en €)	4 531,75 €
Montant de la cotisation versé par le SDEEG (en €)	20 042,00 €

LES RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DES SERVICES

MAJ LE 23/09/2025



LES MARCHÉS PUBLICS

29

procédures
achat public

10

commissions
d'appel d'offres

Procédures adaptées

6

Groupements commandes

4

Marchés subséquents

10

Appels d'offres ouverts

13

TOTAL

33

LES ÉLUS EN 2025

4

bureaux syndicaux

2

comités
syndicaux

19

commissions

42

délibérations
comité syndical

60

délibérations
bureau syndical

Comité Syndical	2
Bureau Syndcal	4
Commision d'appel d'Offres	10
Commission des Finances	2
Commission Maitrise Demande Energies	0
Commission Energies renouvelables	1
Commission Mobilité Propre	0
Commission Répartition des Crédits	3
Commission Communication	0
Commission Électricité	2
Commission Consultative Paritaire de l'Énergie	1

LES ÉLUS EN 2025

Xavier PINTAT, Président du SDEEG, est entouré de 14 Vice-Présidents pour identifier les besoins des communes, participer aux décisions, animer une commission tout en étant les garants de l'efficacité de l'action du SDEEG.



Alfonso Anacleto
Conseiller M. Roaillan
en charge des achats d'énergies



Durant Marcel
Pdt SIE Fronsadais
Maire Fronsac
en charge des finances



Ducout Pierre
Maire Cestas
en charge du gaz



Iriart Dominique
Conseillère M. Talence
en charge de la communication



Cattaneo Jacques
Adj/Maire Toulenn
en charge de l'électricité



Le Yondre Nathalie
Maire Audenge
en charge de la DECI



Terrance Jacky
Pdt SIE Blayais
Maire Saint-Palais
en charge de l'urbanisme



Bluteau José
Maire Pellegrue
en charge du foncier



Garrigue Philippe
Pdt SIE Camarsac
Maire Beychac & Cailleau
en charge de la maîtrise
de l'énergie



Saumon Jean-Louis
Pdt SIE Sud Réole
Maire Brouqueyran
en charge de l'éclairage
public



Duprat Christophe
Maire St-Aubin Médoc
en charge de la mobilité
propre



Fénelon Daniel
Pdt SIE St-Philippe Aiguilhe
Maire Belves de Castillon
en charge du contrôle
des concessions



Alves Geraldo
Adj/Maire Castelnau Médoc
en charge de la
numérisation



Desmoulin Karine
Maire Le Teich
en charge des énergies
renouvelables

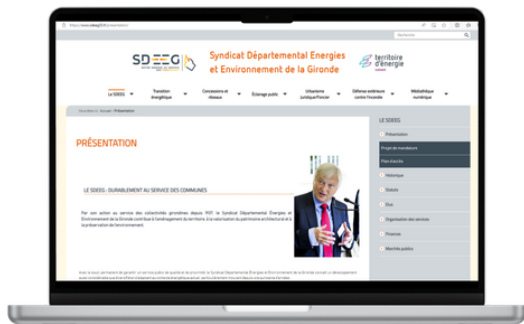
• Membres du bureau :

Agnès ALFONSO CHARIOL, Maire de Sainte-Terre
Jean-François AUBY, Conseiller Municipal de Cénac
Stéphane BEAUFILS, Adjoint au Maire de Lapouyade
Gilles BÉGUIN, Adjoint au Maire de Bonzac
Frédéric BÉZANILLA, Conseiller municipal de St-Sulpice-de-Guilleragues
Renaud BÉZANNIER, Conseiller Municipal de Mios
Roger BILLOUX, Adjoint au Maire de Pineuilh
Philippe BLAIN, Président SIE Cavignac, Conseiller Municipal de Laruscade
Patrice BOFFO, Adjoint au Maire de Cérons
Jean-François BORAS, Maire de Langoiran
Lionel BORDIEU, Adjoint au Maire de Martignas-sur-Jalle
René BOUDIGUE, Maire de Rimons
Joël CAZAUBON, Adjoint au Maire de Lesparre-Médoc
Alain CHARRIER, Adjoint au Maire de Mérignac
Bernard COLLINET, Adjoint au Maire de Gujan-Mestras
Frédéric COUSSO, Maire de Croignon

Francis DELCROS, Adjoint au Maire de Bazas
Alain DIDIER, Maire de Mesterrieux
Frédéric DUPIC, Maire de Montussan
Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues-Saint-Hilaire
Laurent GUILLEMIN, Adjoint Maire de Bordeaux
Dominique HANNOY, Conseiller Municipal de Camblanes-et-Meynac
Sylvain LALANNE, Président SIE du Médoc, Adjoint au Maire de Macau
Bernard LAURET, Président de l'AMG, Maire de Saint-Emilion
Guillaume MARI, Conseiller Municipal de Bordeaux
Philippe MARIGOT, Adjoint au Maire de Coutras
Michel MASSIAS, Maire de Daignac
Michel MILLAIRE, Maire de Les Billaux
Liliane POIVERT, Présidente SIE Entre-deux-Mers, Maire de St-Pey-de-Castets
Pierre RIBEAUT, Adjoint au Maire de Cadillac
Christophe-Luc ROBIN, Adjoint au Maire de Libourne
Bruno TRÉNIT, Président SIE Sauternais, Adjoint au Maire de Landiras

LA COMMUNICATION

Site internet et réseaux sociaux



3 000 vues par mois sur le site internet



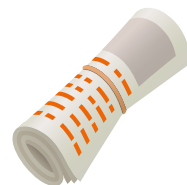
269 abonnés



2 252 abonnés



377 abonnés



49 articles de presse

+19

2 898 abonnés sur les réseaux sociaux

+16 %

L'application



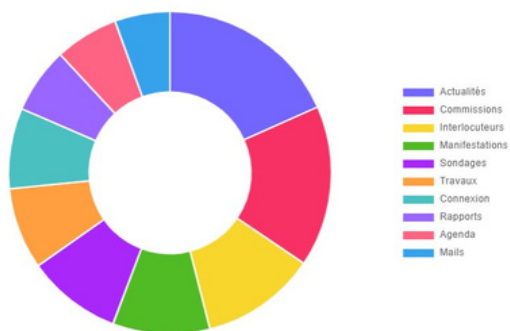
L'application Le SDEEG & Moi a été créée en 2024, une application dédiée aux élus et agents de collectivités.

En 2025, on observe 236 utilisateurs régulièrement actifs sur la plateforme et plus de 8 000 rubriques visitées.

8,377

ACTIONS TOTALES

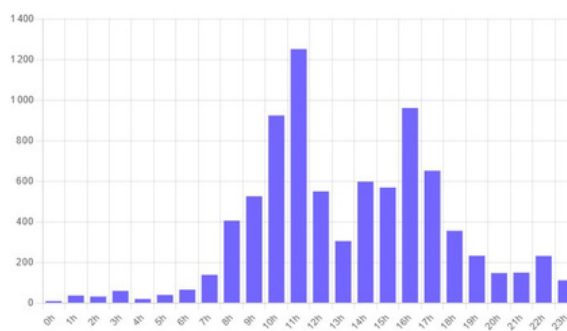
Actions Par Menu



236

UTILISATEURS ACTIFS

Activité Par Heure



LA COMMUNICATION

Le Forum des Énergies

L'année 2025 a été marquée par une deuxième édition du Forum des Énergies organisé dans nos locaux le 3 juin 2025.

Cette journée de rencontres et d'exposition a rassemblé plus de 500 élus girondins et visiteurs autour des enjeux énergétiques.



Les exposants



Les intervenants



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

366 communes

19 459 km de réseaux :

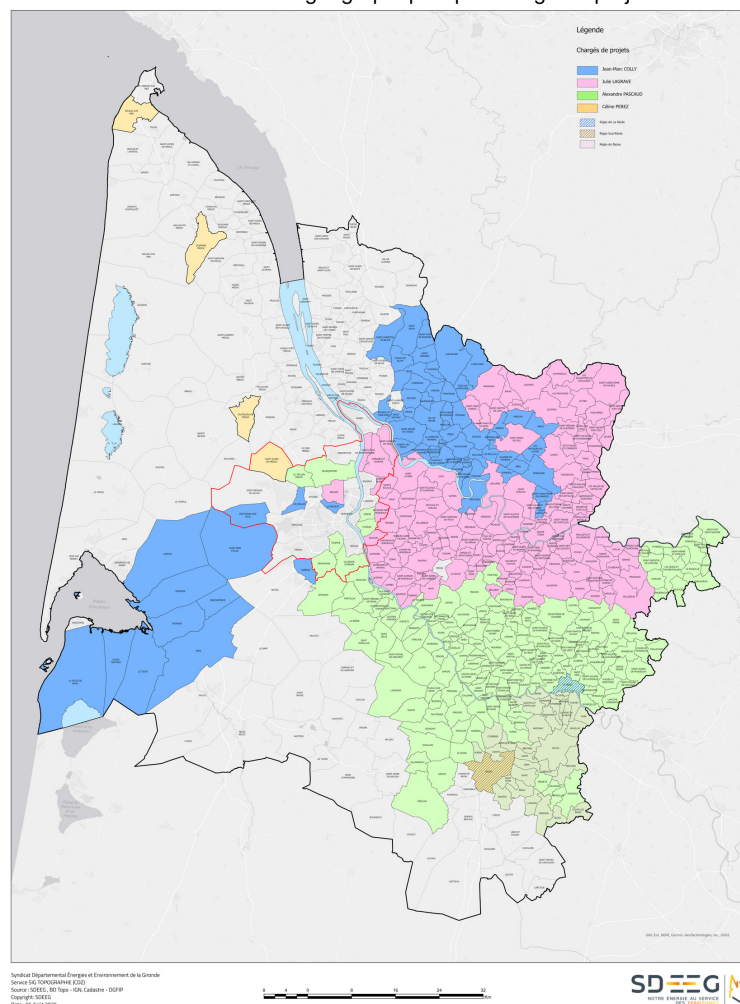
8 033 km de réseau linéaire HTA

11 426 km de réseau linéaire BT

pour un total de :

11 403 postes HTA/BT

Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde
Électricité - Secteurs géographiques par chargé de projets



13,83 M € TTC de travaux assurés par le SDEEG
(Raccordements, enfouissements, sécurisations, renforcements)

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SDEEG exerce la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique en réalisant des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et/ou d'enfouissement des réseaux. Les raccordements électriques en zone rurale sont aussi assurés par le SDEEG.

En 2025, le SDEEG a engagé **277 opérations** sur le réseau électrique, représentant un investissement total de **12,25 M€ TTC**.

Organisation des travaux

Les travaux sont confiés à des entreprises, via un accord cadre, sur la base de 8 lots financiers ce qui permet une réactivité accrue. Le service Réseaux électriques est organisé par secteur géographique. Ainsi, chaque commune identifie son interlocuteur attitré, qui connaît le territoire et son historique.

Les raccordements

Pour 2025, le SDEEG a réalisé **79 opérations** de raccordements au réseau électrique pour un montant travaux de **1,58 M€ TTC**.

Le service Raccordement a délivré **1875 avis** sur des autorisations d'urbanisme.

LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le SDEEG, en complément à la réalisation de travaux relatifs au réseau de distribution d'électricité et dans le cadre d'une même opération, peut assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues à l'article L. 2224-36 du CGCT.

En 2025, le SDEEG a traité **52 dossiers** pour un montant de **2,19 M€ TTC**.

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

182 communes

169 GRDF

13 REGAZ

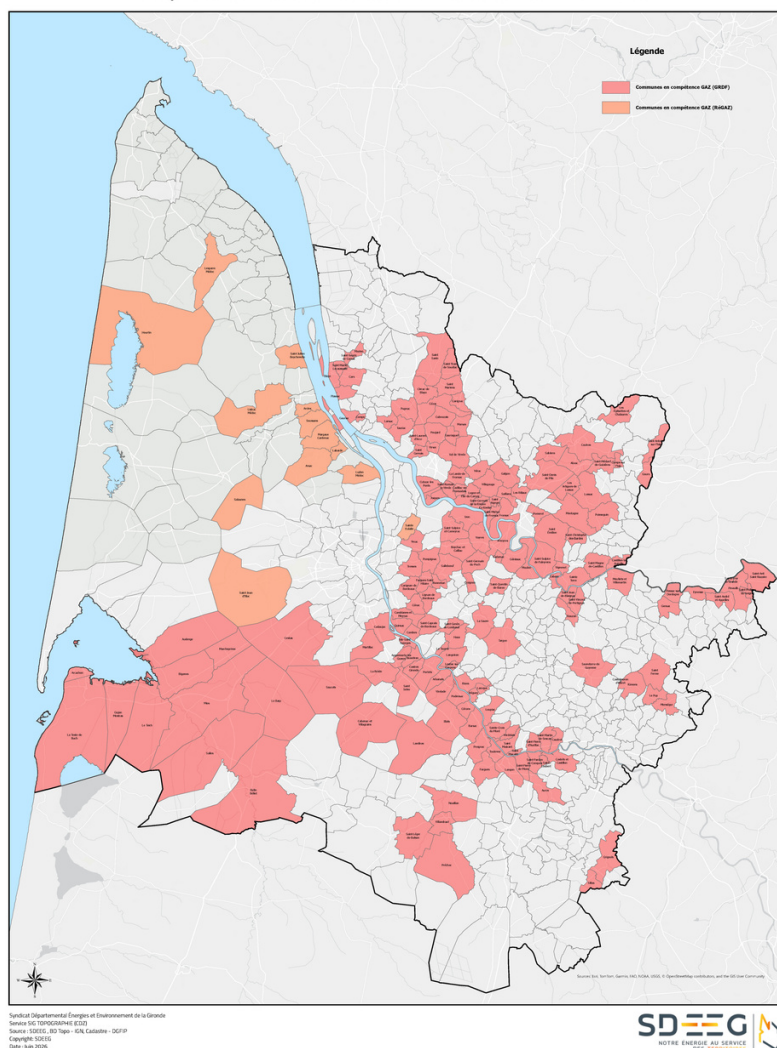
3 232 km de réseaux

pour un total de :

78 432 points de livraison



Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde
Répartition RéGAZ et GRDF - Concession SDEEG



A l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise, pour le compte de **182 communes adhérentes**, le service public de distribution de gaz, en assurant un contrôle approfondi de l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ.

Le SDEEG peut également participer financièrement pour garantir la rentabilité des extensions de réseaux dans les communes en concession.

En, il peut organiser des délégations de service public pour la desserte en gaz de toute commune désireuse d'être desservie par cette énergie.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

32 bâtiments audités

84 communes adhérentes au dispositif de Conseil en Énergie Partagé

1 376 621 €

de Certificats d'Économies d'Énergie valorisés
(Gironde)

+12%

5 communautés accompagnées
en PCAET

3 320 abonnés Mobive
Nouvelle Aquitaine

pour

58 458

recharges sur le
réseau

+28%

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le **PCAET** (Plan Climat Air Énergie Territorial) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

En 2025, le SDEEG **continue d'accompagner les CDC dans la mise en place d'actions concrètes d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique au travers de leurs PCAET**, qu'ils soient adaptés (Communauté de Communes du Blayais, Communauté de Communes du Cubzaguais), ou en cours d'élaboration (Communauté de Communes Médoc Atlantique, Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, SMERSCOT, Communauté d'agglomérations du Libournais).

Il a diffusé, auprès des CDC, l'outil "T.E.T.E." développé par l'ADEME, qui permet une planification et un suivi des actions et de leur impact réel sur les émissions de gaz à effet de serre. Cet outil doit permettre d'évaluer l'engagement de la collectivité dans la mise en place des actions approuvées et d'estimer les réductions des consommations d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ainsi que l'augmentation des productions d'ENR.

Par ailleurs, le SDEEG est **un partenaire technique de plusieurs instances de concertation liés aux enjeux climatiques** : Pôle Sud Gironde, SIPHEM, SYSDAU, SYBARVAL, PETR du Grand Libournais, SCOT Haute Gironde, le pôle de définition du projet territorial du blayais.

En lien avec les actions de développement des ENR sur le territoire girondin, **le SDEEG est intégré à la cellule du Contrat de Développement des Énergies Thermiques renouvelables composé du Département, de l'ADEME, de la Région et des animateurs territoriaux**. Il est également co-animateur du RÉSEAU-TEC porté par l'ADEME. Ce réseau permet aux acteurs de la transition énergétique d'échanger sur des actions concrètes, les financements... afin de créer une dynamique de transition.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIES

Soucieux d'accompagner les communes, le SDEEG s'est associé aux Syndicats d'Énergies de la Nouvelle Aquitaine pour constituer un groupement d'achat d'électricité et de gaz.

En mutualisant les achats à travers différents marchés, les collectivités adhérentes au groupement ont pu obtenir des **prix attractifs** avec une bonne qualité de service et ce, en toute sécurité juridique.

En 2025, le marché Électricité et le marché Gaz compte **2 884 membres (dont 742 en Gironde)** avec la répartition suivante :

- **70 974** points de livraison pour le marché électricité **+974**
- **6 510** points de livraison pour le marché gaz.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES

L'efficacité énergétique ou la maîtrise de la demande d'énergie est un axe majeur de la transition énergétique.

Le SDEEG accompagne les collectivités pour faire réaliser des audits portant sur les bâtiments communaux et l'éclairage public. Cette mission a pris beaucoup d'ampleur en 2024 grâce notamment aux accompagnements financiers apportés par le SDEEG dans le cadre du programme ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique dont le syndicat a été lauréat. Ainsi en 2025, **32 audits** énergétiques de bâtiments ont été réalisés. Sur ces audits, le SDEEG a apporté **8 353 € de subventions qui s'ajoutent à la mise à disposition d'une ingénierie poussée.**

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Pour aller plus loin, les collectivités peuvent s'investir sur la durée et bénéficier d'un Conseil en Énergie Partagé (CEP) auprès du SDEEG.

Les missions du SDEEG, à travers cet accompagnement, sont :

- la sensibilisation et la formation des équipes communales aux problématiques énergétiques,
- la mise en réseau les élus du territoire pour créer une dynamique d'échanges,
- la réalisation d'un bilan énergétique personnalisé accompagné d'un inventaire du patrimoine et d'un suivi des consommations/dépenses,
- l'analyse du comportement énergétique de la collectivité afin d'élaborer un programme d'actions pour une meilleure gestion,
- l'accompagnement de la commune sur ses projets relatifs à l'énergie, comme le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un plan d'actions,...

La mission du conseiller se déroule ensuite en 3 grandes phases : l'établissement du bilan énergétique, les actions, la pérennisation de la démarche. En 2025, **84 communes** étaient adhérentes au dispositif.

TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le SDEEG assiste également les communes sur les travaux d'efficacité énergétique de leurs bâtiments : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. En 2025, **21 communes (+ 3 communes)** ont fait appel au SDEEG pour être accompagnées dans leurs travaux.

14

communes accompagnées
en MOE

7

communes accompagnées
en MOD

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONTRATS D'EXPLOITATION THERMIQUE

Lancée en 2020, cette offre d'accompagnement sur les contrats d'exploitation thermique rencontre toujours un vif intérêt technique et financier auprès des collectivités. Le groupement marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques compte, en 2025, **68 adhérents**.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Par ailleurs, les communes peuvent adhérer au volet « valorisation » des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour les travaux d'efficacité énergétique. Les matériaux et matériels mis en œuvre dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (bâtiment, éclairage public, réseaux...), permettant de diminuer les consommations, donnent lieu à un volume d'économies d'énergie calculé en kWh cumac, qui ouvre droit à l'attribution de CEE.

Ces CEE sont ensuite vendus sur un marché national d'échanges. Le SDEEG réalise, pour le compte des collectivités, la préparation et le montage des dossiers, le dépôt au pôle national des CEE et ensuite la négociation et la vente au meilleur prix des CEE auprès des acteurs obligés.

Ainsi en 2025, le SDEEG a déclaré **45,019 milliards de kWh (45 019 GWh cumac)** au titre des rénovations des bâtiments publics et

225,938 milliards de kWh (225 938 GWh cumac) au titre de l'éclairage public. En effet, le contexte économique d'achat n'étant pas favorable, le SDEEG a fait le choix d'attendre une période plus propice pour les vendre. La vente de ces CEE offre au SDEEG la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES THERMIQUES

En 2020, le SDEEG a participé à la mise en oeuvre du Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables porté par le Département de la Gironde.

Qu'il s'agisse de projets de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement ou de toute autre production thermique, les projets des communes peuvent intégrer le dispositif du contrat de développement des énergies thermiques renouvelables. Ce dispositif est coordonné par le Département de la Gironde, en collaboration avec l'ADEME et la Région, ce qui permet de bénéficier de financements.

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le SDEEG, grâce à une Régie d'énergie renouvelable, a installé des équipements photovoltaïques sur des toitures publiques. En 2025, c'est plus de **10,25 GWH** d'énergie verte qui ont été injectés dans le réseau local.

Construction de 4 projets photovoltaïques en 2025 :



Ombrières à Tresses, Mios, Civrac de Blaye et Fontet



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

L'année 2025 a été marquée par une augmentation significative du nombre de connexions Mobive Nouvelle-Aquitaine :

- le nombre d'abonnés au réseau Mobive Nouvelle Aquitaine ne cesse de croître, depuis 2021, avec **3 320 abonnés**. **+28%**
- le nombre de connexions est de **58 458 connexions**, ayant eu lieu sur nos **198 bornes** du réseau. **+8**
- le nombre de points de charge est de **405**. **+17**

Ce réseau bénéficie d'accords d'itinérance avec des opérateurs (ChargeMap, Kiwhi Pass...) pour permettre à leurs abonnés d'utiliser les infrastructures du réseau MOBIVE, mais également pour donner accès aux bornes d'autres réseaux de mobilité aux abonnés MOBIVE.

Les frais de fonctionnement de ces bornes de recharge, entièrement supportés par le SDEEG, restent importants, surtout dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie. Toutefois, ce service tend à l'équilibre en terme de dépenses/recettes de fonctionnement, du fait de l'augmentation des recharges sur nos bornes. La quasi totalité de la flotte de véhicules du SDEEG est désormais composée de voitures électriques.



MOBILITÉ GAZ

Le SDEEG a souhaité jouer un rôle dans le développement de la mobilité au BIOGAZ, notamment en direction des véhicules lourds (camion, bus, Benne à Ordures Ménagères).

Le BioGNV confirme en 2025 sa place parmi les principales solutions de décarbonation du transport routier. Ce carburant renouvelable permet de réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO₂ par rapport au diesel tout en limitant les émissions de polluants atmosphériques. Le réseau de distribution se développe, accompagné par la montée en puissance de la filière biométhane en France.

C'est dans ce cadre que la SEM Gironde Energies cherche à investir dans les stations Bio Gnv.

Par ailleurs, en 2025 la flotte automobile du SDEEG compte 4 véhicules roulant au BioGNV.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

14 621 731 € de travaux neufs

subventions du SDEEG : **659 880** €

403 collectivités en transfert
de compétence **+2**

127 000 points lumineux **+2 000**

25 335 DT-DICT traitées

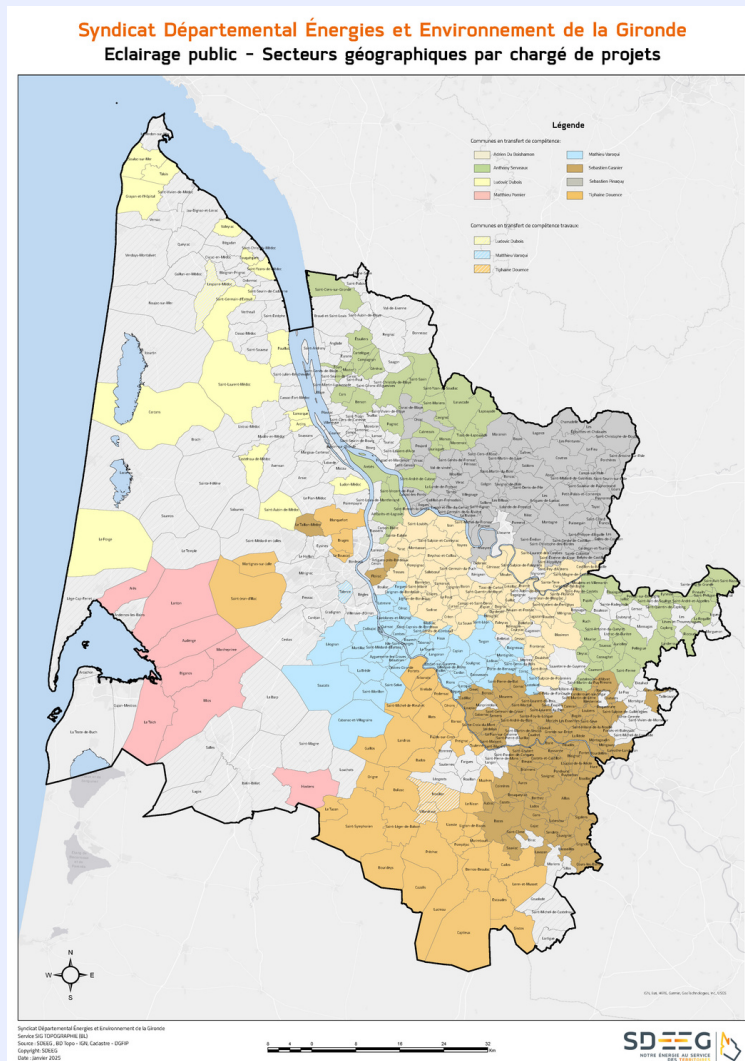
9 580 armoires de
commande **+380**

8 353 interventions
curatives

LES TRAVAUX NEUFS

Dans le cadre de l'exercice de la compétence éclairage public, le SDEEG se charge des études et de la mise en œuvre de différents types de projets :

- **éclairage** routier ou **résidentiel**
- **mise en valeur** de monuments
- **éclairage** des bâtiments **publics**.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin d'accompagner les communes ayant transféré la compétence éclairage public, le SDEEG apporte une participation financière aux opérations d'éclairage public réalisées sur leur territoire, selon les modalités définies par le Règlement d'Interventions Financières (RIF).

En 2025, cette aide a représenté **665 704 €** accordées à **29 communes** et **8 SIE et/ou CDC**.

CONTRIBUTION LISSÉE

Par ailleurs, les collectivités souhaitant effectuer des travaux peuvent choisir de lisser le paiement de ceux-ci à travers une contribution lissée sur 5 ou 10 ans au choix de la collectivité demandeuse. Le montant plafond de cette contribution lissée est de 500 000 € pour les travaux de renouvellement permettant d'améliorer la performance énergétique et de 80 000 € pour tous les autres travaux d'éclairage. Ces contributions ne permettent pas de bénéficier des participations du SDEEG contenues dans le Règlement d'Interventions Financières (RIF).

Au cours de l'exercice 2025, **14 communes** ont bénéficié de ce dispositif pour un montant de **548 003 €**.

Par ailleurs, afin d'accélérer la rénovation énergétique de l'éclairage public des communes, le SDEEG a mis en place une formule d'avance remboursable dénommée **intracting**. Ce dispositif permet d'engager des travaux générant des économies d'énergie donc financières, permettant de rembourser l'avance consentie par le SDEEG.

En 2025, aucune commune ne bénéficie de ce dispositif.



LA MAINTENANCE

L'entretien des installations d'éclairage public garantit aux collectivités un fonctionnement optimal de leur parc, à travers une gestion préventive et curative des pannes sur la base de prix compétitifs. Ces dernières années, le volume de foyers géré par le SDEEG est en forte augmentation.

La maintenance préventive

La maintenance **préventive** comprend :

- le **nettoyage et le contrôle** de l'ensemble des points lumineux et des points de commande
- le **remplacement** des sources lumineuses.

Pour l'année 2025, la maintenance préventive a représenté un coût de **379 203 €**.

+79%

La maintenance curative

La maintenance **curative** comprend :

- la **mise en sécurité** après accident
- la **réparation** après une panne de points lumineux.

+24%

En 2025, la maintenance curative aura coûté **1 673 697 €** pour un nombre de **8 353 interventions**.

GEORÉFÉRENCEMENT

En tant qu'exploitant de réseau, le SDEEG veille à réaliser le géoréférencement des travaux neufs, mais également du réseau existant. Cela constitue une obligation légale pour les collectivités.

Le géoréférencement réalisé "au fil de l'eau" est systématiquement intégré sur le SIG du syndicat dans le cadre des travaux neufs. Le coût des prestations est pris en charge par le SDEEG, dans le cadre du transfert de compétence éclairage public.

Dépenses **120 730,06 €** en fonctionnement

GUICHET UNIQUE DT-DICT

En tant qu'exploitant de réseau d'éclairage public, le SDEEG répond aux DT et DICT pour le compte de la commune sur le guichet unique. Ainsi en 2025, c'est **25 335 DT-DICT** qui ont été traitées, pour répondre aux entreprises qui interviennent à proximité du réseau d'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence au SDEEG.

LOGICIEL MIS A DISPOSITION

La plateforme **GIRES** est mise à disposition des collectivités afin d'avoir :

1. une **gestion** adaptée du patrimoine des données numériques de réseaux d'énergie ;
2. un **suivi** quotidien des interventions sur équipements ;
3. une **transmission** dématérialisée des pannes et anomalies ;
4. une représentation **cartographique** des équipements et des réseaux ;
5. une **dématérialisation** des échanges de documents administratifs et techniques entre les entreprises de travaux publics, les communes et le SDEEG.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

105 communes en transfert de compétence SDEEG

3 120 points d'Eau Incendie

1 schéma communal

1 302 points contrôlés dont

+134

1 172 fonctionnels

+444

130 hydrauliques (débit/pression)

242 725 € TTC de travaux sur le réseau de D.E.C.I

Créé en 2018, le service met en œuvre les travaux consécutifs aux premiers contrôles effectués afin de mettre le réseau DECI en conformité avec la réglementation. Le suivi du règlement départemental de défense incendie pour le compte des communes qui ont transféré la gestion de cette compétence, permet d'identifier des lacunes en matière de défense incendie et de mettre à niveau un patrimoine nécessaire à la sécurité des biens et des personnes.

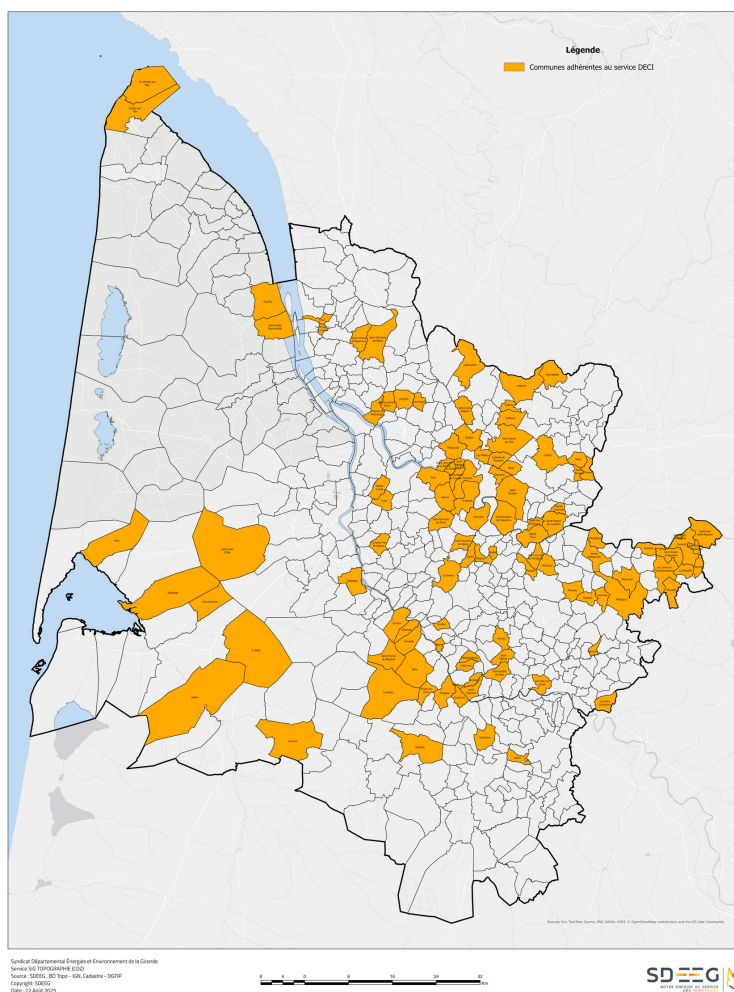
La compétence lorsqu'elle est confiée au SDEEG permet d'accompagner le maire, notamment pour éviter que sa responsabilité ne soit mise en cause dans un potentiel sinistre. En contrepartie d'une redevance annuelle (sauf lorsque les contrôles sont réalisés par le SDIS), le SDEEG contrôle les points d'eau.

Même lorsqu'il ne réalise pas les opérations de contrôle, le SDEEG peut ensuite faire bénéficier les communes de ses marchés de travaux et des tarifs qu'il a négociés, pour réaliser une maintenance corrective ou implanter de nouveaux points d'eau.

Un outil cartographique de suivi du patrimoine est mis à disposition des communes adhérentes. Il permet de vérifier la qualité de la couverture de DECI, notamment dans le cadre des autorisations d'urbanisme. A ce titre, le service propose de répondre gratuitement aux services instructeurs, dans le cadre des demandes d'ADS, sous un délai d'une semaine. En 2025, il a ainsi répondu à plus de **722 demandes d'avis** en matière de couverture DECI.

+135

Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde
DECI : Communes adhérentes



Un fonctionnement à la carte

Le service urbanisme a pour mission principale d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme des communes de la Gironde qui le souhaitent. Organisé à la maille départementale, il permet d'offrir un service public de qualité à un coût mesuré et s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens humains, logistiques et financiers des collectivités locales.

Constitué de **15 instructeurs**, le SDEEG propose une expertise poussée, en lien avec les communes qui restent totalement décisionnaires.

La particularité de ce service est de pouvoir proposer aux communes, mais aussi aux services instructeurs eux-mêmes (des intercommunalités par exemple) de solliciter le service à la carte. Sans minimum d'actes à transmettre, le service du SDEEG peut ainsi décharger les services instructeurs d'une collectivité durant les périodes de congés ou pour instruire un acte qui représente un enjeu particulier.

+1

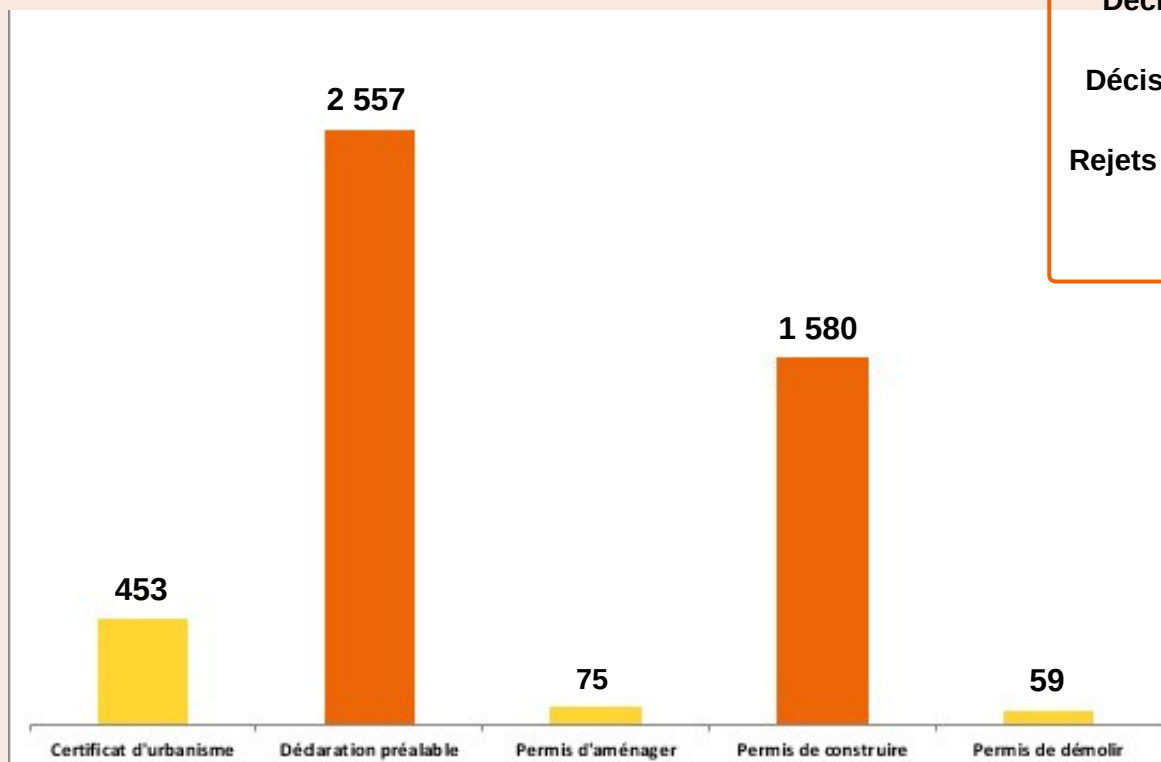
96

**communes adhérentes
au service**

+265

4 724

**autorisations du droit
du sol délivrées**



Décisions favorables

79%

Décisions défavorables

13%

Rejets pour incomplétude

8%

Au-delà de l'instruction, les agents du SDEEG proposent de nombreux accompagnements, sans coût supplémentaire, pour les communes : pré-instruction des dossiers à enjeux, échanges dématérialisés pour accélérer les délais de traitement, accompagnement dans les contentieux, avis sur les révisions du document d'urbanisme.

La réalisation des conformités

Depuis 2020, le service urbanisme propose également la réalisation des contrôles de conformité à la demande, et ce, même pour les communes qui ne font pas instruire leur ADS par le SDEEG.

En principe, il revient à la mairie de contrôler la conformité des travaux. Le maire peut donc demander au service instructeur de procéder aux contrôles de la véracité de cette déclaration dans les mêmes délais qu'indiqués précédemment (3 mois suivants la réception de l'attestation en mairie et 5 mois lorsque les travaux sont réalisés en site protégé).

Les cas de contrôle de conformité obligatoire pouvant être également effectués par le service instructeur : ERP, aux bâtiments inscrits ou classés, aux secteurs couverts par PPRN/ PPRT / PPRI, aux sites inscrits ou classés, aux secteurs sauvegardés ou aux réserves naturelles.

L'ensemble des instructeurs du service urbanisme sont assermentés par le Procureur de la République pour dresser les procès-verbaux afférents au contrôle de conformité. Pour pouvoir intervenir sur le territoire de la commune, les agents instructeurs du SDEEG doivent être mandatés par le maire.



36

contrôles de
conformité réalisés
en 2025

City of Cape Town

Légende

- Secteur A
- Secteur B
- Secteur C
- Secteur D

The map displays the 100 wards of the City of Cape Town, South Africa, color-coded by four sectors. The legend indicates the following color coding:

- Secteur A: Green
- Secteur B: Orange
- Secteur C: Blue
- Secteur D: Yellow

The map shows the coastline to the west and south, and the interior to the east. The wards are labeled with their names, and the map is titled 'City of Cape Town' at the top center.

A horizontal scale bar with markings at 0, 5, 10, 20, 30, and 40. The word "Kilometres" is written at the right end of the bar.

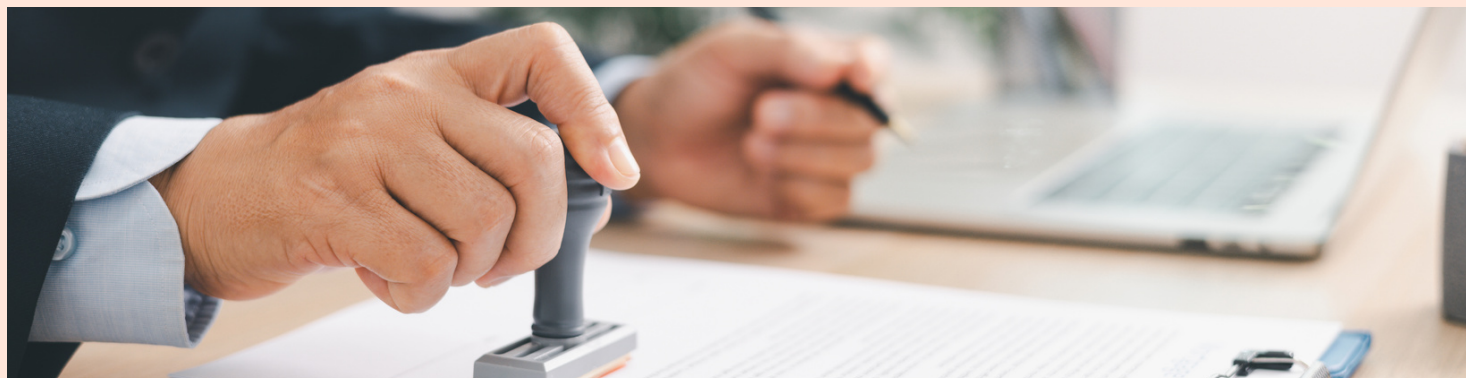
JURIDIQUE ET FONCIER



Le service foncier, grâce à son savoir-faire et ses compétences, propose, en toute sécurité juridique, un outil au service des collectivités peu connu mais qui constitue une véritable alternative aux actes notariés : la rédaction d'actes authentiques en la forme administrative (article L1212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques) pour des opérations foncières assez simples (vente et acquisition de terrain non constructible – régularisation de chemins ruraux – conventions de servitude – procédure de biens vacants et sans maître – délaisés de voirie – rétrocession de voirie de lotissement...).

Le service a développé également une nouvelle mission, depuis la rentrée 2024 : la rédaction des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde, par le biais d'une organisation qui assure un accompagnement méthodologique tout au long de l'évaluation de ces plans, en concertation avec les acteurs du territoire.

En 2025, le service juridique et foncier a élaboré le document unique d'évaluation des risques professionnels du SDEEG.





Rapport d'activités

20 25

WWW.SDEEG33.FR

05 56 16 10 70

CONTACT@SDEEG33.FR

12 RUE DU CARDINAL RICHAUD